

Cinquième Plateforme régionale sur la Réduction des risques de catastrophes des Amériques

7 - 9 mars 2017 | Montréal, Canada | #SendaiAmeriques



Un développement durable qui tient compte des risques

Lignes directrices portant sur les déclarations officielles des pays et des organisations

Cinquième Plateforme régionale sur la Réduction des risques de catastrophes dans les Amériques

Les délégations des pays, des organisations sous régionales, régionales, internationales, non gouvernementales ou du secteur privé qui souhaitent faire une déclaration lors de la Cinquième Plateforme régionale sur la Réduction des risques de catastrophes dans les Amériques (PR17) sont priées de soumettre leur déclaration écrite au bureau régional de l'UNISDR dans les Amériques au plus tard le 15 janvier 2017, en ligne via le [Site Web PR17](#). L'objet de la déclaration sera le suivant : la déclaration du pays ou de l'organisation au nom du [nom du pays ou de l'organisation].

Déclarations écrites : nous invitons toutes les délégations à soumettre une déclaration écrite via le [Site Web PR17](#). En règle générale, ces déclarations contiennent environ 500 mots.

Déclarations de vive voix : en plus d'une déclaration écrite, toutes les délégations gouvernementales peuvent faire des déclarations de vive voix lors de la Plateforme régionale. Les délégations disposeront d'un maximum de cinq minutes pour ce faire. Par conséquent, les pays sont invités à s'assurer que leur déclaration de vive voix n'est pas supérieure à cinq minutes.

Les États membres des Nations Unies ont renouvelé leur engagement de réduire les pertes et les risques liés aux catastrophes en adoptant le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) lors de la troisième Conférence mondiale des Nations Unies (ONU) tenue en mars 2015 à Sendai (Japon). Le Cadre d'action de Sendai est une entente non contraignante de 15 ans qui reconnaît que l'État est le premier responsable de la réduction des risques de catastrophe, mais qu'il peut partager cette responsabilité avec d'autres intervenants, notamment les administrations locales, le secteur privé et d'autres parties prenantes. Il vise le résultat suivant :



Réduire considérablement les pertes et les risques liés aux catastrophes en termes de vies humaines, d'atteinte aux moyens de subsistance et à la santé des personnes, et d'atteinte aux biens économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux des personnes, des entreprises, des collectivités et des pays.

Dans ce contexte, les déclarations officielles lors de la Cinquième Plateforme régionale ayant pour thème « Un développement durable qui tient compte des risques » devraient être axées sur les éléments suivants :

- les défis et les possibilités liées à la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai à l'échelle tant nationale que locale (progrès réalisés depuis l'adoption du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, de même que les objectifs nationaux conformément au Cadre d'action de Sendai);
- les prochaines étapes liées à la RRC et à l'adaptation aux changements climatiques (ACC) comme étant inhérentes au développement durable et aux éléments clés de l'élaboration de politiques, d'une planification et des investissements axés sur la résilience (situation de base liée aux objectifs mondiaux du Cadre d'action de Sendai).

Au nom du gouvernement du Canada, hôte de la Cinquième Plateforme, nous vous remercions de votre collaboration, et nous espérons vous compter parmi les participants de la Plateforme régionale pour la RRC dans les Amériques; il s'agit d'un jalon important du chemin menant à la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe.

Sincères salutations,

Bureau régional de l'UNISDR – dans les Amériques

Documents de référence:

- [Note conceptuelle PR17](#)
- [Cadre d'action de Sendai](#)